



TG/305/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 2015-03-25

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

<p>CAMPANULE</p> <p>Code UPOV : CAMPA</p> <p><i>Campanula</i> L.</p>	*
---	---

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Campanula</i> L.	Campanula, Bell flower	Campanule	Glockenblume	Campánula

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE	5
4.3 STABILITE	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION	7
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES	7
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	19
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	19
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	19
9. BIBLIOGRAPHIE	30
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	31

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Campanula* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Les plantes doivent être cultivées dans des conteneurs aux fins d'observation du type de croissance (caractère 1).

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G"

correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type de croissance (caractère 1)
- b) Plante : hauteur (caractère 2)
- c) Limbe : couleur principale (caractère 13)
- d) Fleur : port (caractère 20)
- e) Fleur : type (caractère 21)
- f) Corolle : nombre de verticilles (caractère 25)
- g) Corolle : couleur principale de la face externe (caractère 28)
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : pourpre-rouge
 - Gr. 4 : pourpre
 - Gr. 5 : bleu
- h) Corolle : couleur principale de la face interne (caractère 34)
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : pourpre-rouge
 - Gr. 4 : pourpre
 - Gr. 5 : bleu
- i) Corolle : taches sur la face interne (caractère 37)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (* (+)	Plant: growth habit	Plante : type de croissance	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erguida	La Bello	1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguida	Sarastro	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendida	PKMP05	3
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Blue Rivulet	4
	drooping	retombant	überhängend	colgante	Camp trailbule	5
2. VG/ (* (+) MG/ MS	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	extremely short	extrêmement courte	extrem niedrig	extremadamente baja	Puck	1
	very short	très courte	sehr niedrig	muy baja	Samantha	3
	short	courte	niedrig	baja	Caroline	5
	medium	moyenne	mittel	media	Sarastro	7
	tall	haute	hoch	alta	Kent Belle	9
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta		11
	extremely tall	extrêmement haute	extrem hoch	extremadamente alta	Aida	13
3. VG/ (* (+) MG/ MS	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Napoli Blue	3
	medium	moyenne	mittel	media	PKMP05	5
	broad	large	breit	ancha	Sarastro	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Blue Rivulet	9
4. VG (* (+)	Plant: density	Plante : densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN	very sparse	très clairsemée	sehr locker	muy escasa	PKM01	1
	sparse	clairsemée	locker	escasa	Caroline	3
	medium	assez dense	mittel	media	Samantha	5
	dense	dense	dicht	densa	PKMP05	7
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	PKMP01	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. VG (+)	Stem: color	Tige : couleur	Trieb: Farbe	Tallo: color		
PQ	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Blue Eyed Blonde	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	PKMP05	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Sarastro	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	PKM01	4
	grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo	PKMFOR168	5
	green tinged with red purple	vert teinté de pourpre-rouge	grün meliert mit purpurrot	verde teñido de púrpura rojizo	Blue Rivulet	6
	red purple	pourpre-rouge	purpurrot	púrpura rojizo	Silver Bells	7
6. VG/ MG/ MS (*)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (a)	very short	très court	sehr kurz	muy corto	PKMP05	1
	short	court	kurz	corto	Napoli Blue	3
	medium	moyen	mittel	medio	Blue Rivulet	5
	long	long	lang	largo	Caroline	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Elizabeth	9
7. VG/ MG/ MS (*) (+)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Pink Octopus	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Blue Eyed Blonde	3
	medium	moyen	mittel	medio	Caroline	5
	broad	large	breit	ancho	Silver Bells	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Sarastro	9
8. VG/ MG/ MS (*) (+)	Leaf blade: length/width ratio	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN (a)	low	bas	klein	baja	Caroline	3
	medium	moyen	mittel	media	Pink Octopus	5
	high	élevé	groß	alta	Blue Eyed Blond	7
9. VG (+)	Leaf blade: position of broadest part	Limbe : position de la partie la plus large	Blattspreite: Position des breitesten Teils	Limbo: posición de la parte más ancha		
QN (a)	strongly towards base	fortement vers la base	stark zur Basis hin	fuertemente hacia la base		1
	moderately towards base	modérément vers la base	mäßig zur Basis hin	moderadamente hacia la base		2
	at middle	au milieu	in der Mitte	en la mitad		3
	towards apex	vers l'apex	zur Spitze hin	hacia el ápice		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	VG	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme de l'apex	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice	
(+)						
PQ	(a)	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado	1
		acute	aigu	spitz	agudo	2
		obtuse	obtus	stumpf	obtus	3
11.	VG	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base	
(+)						
PQ	(a)	attenuate	amincie	keilförmig zugespitzt	atenuada	1
		acute	aiguë	spitz	aguda	2
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	3
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	4
		truncate	tronquée	abgestumpft	truncada	5
		cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	6
12.	VG	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación	
(*)						
QL	(a)	absent	absente	fehlend	ausente	Pink Octopus
		present	présente	vorhanden	presente	Kifu
13.	VG	Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	1
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Kifu
		yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Blue Eyed Blonde
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Caroline
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Sarastro
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	PKM01
		grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo	Silver Bells
		green tinged with purplish red	vert teinté de rouge violacé	grün meliert mit purpurrot	verde teñido de rojo púrpura	Blue Rivulet
14.	VG	Leaf blade: rugosity	Limbe : rugosité	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: rugosidad	
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	nula o muy débil	PKM01
		weak	faible	gering	débil	Pink Octopus
		medium	moyenne	mittel	media	Sarastro
		strong	forte	stark	fuerte	Elizabeth
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Hot Lips

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. VG	Leaf blade: glossiness	Limbe : brilliance	Blattspreite: Glanz	Limbo: brillo		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr schwach	ausente o muy débil	PKM01	1
	weak	faible	schwach	débil	Pink Octopus	2
	medium	moyenne	mittel	medio	Caroline	3
	strong	forte	stark	fuerte	Silver Bells	4
16. VG (*)	Leaf blade: pubescence	Limbe : pubescence	Blattspreite: Behaarung	Limbo: pubescencia		
QN (a)	absent or very sparse	absente ou très clairsemée	fehlend oder sehr gering	ausente o muy escasa	PKM01	1
	sparse	clairsemée	gering	escasa	Pink Octopus	2
	medium	assez dense	mittel	media	Sarastro	3
	dense	dense	dicht	densa	Caroline	4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	PKMFOR168	5
17. VG (+)	Leaf blade: indentations of margin	Limbe : denticulations du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: indentaciones del borde		
QN (a)	absent or very few	absentes ou très peu nombreuses	fehlend oder sehr wenige	ausente o muy pocas	PKM01	1
	few	peu nombreuses	wenige	pocas	Napoli Blue	2
	medium	assez nombreuses	mittel	medio	Sarastro	3
	many	nombreuses	viele	abundantes	Caroline	4
	very many	très nombreuses	sehr viele	muy abundantes	Elizabeth	5
18. VG (+)	Leaf blade: depth of indentations of margin	Limbe : profondeur des denticulations du bord	Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	Limbo: profundidad de las indentaciones del borde		
QN (a)	very shallow	très peu profondes	sehr flach	muy poco profundas	PKM01	1
	shallow	peu profondes	flach	poco profundas	Caroline	2
	medium	assez profondes	mittel	medias	Pink Octopus	3
	deep	profondes	tief	profundas	Camp trailbule	4
	very deep	très profondes	sehr tief	muy profundas	Sarastro	5
19. VG (+)	Leaf blade: undulation of margin	Lime : ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Sarastro	1
	weak	faible	gering	débil	Caroline	2
	medium	moyenne	mittel	media	Elizabeth	3
	strong	forte	stark	fuerte	PKMFOR168	4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Hot Lips	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. VG (*) (+)	Flower: attitude	Fleur : port	Blüte: Haltung	Flor: porte		
QN (b)	upwards	dressé	aufwärts	erecta	Samantha	1
	slightly outwards	légèrement perpendiculaire	leicht horizontal	ligeramente hacia afuera	PKMP05	2
	strongly outwards	fortement perpendiculaire	stark horizontal	fuertemente hacia afuera	Blue Eyed Blonde	3
	slightly downwards	légèrement retombant	leicht abwärts	ligeramente hacia abajo	Pink Octopus	4
	strongly downwards	fortement retombant	stark abwärts	fuertemente hacia abajo	Sarastro	5
21. VG (*) (+)	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
PQ (b)	tubular	tubulaire	röhrenförmig	tubular	Sarastro	1
	campanulate	campanulée	glockenförmig	acampanada	PKMH01	2
	rotate	arrondie	radförmig	rotácea	Samantha	3
	stellate (with strap-shaped lobes)	étoilée (avec des lobes en forme de ruban)	sternförmig (mit bandförmigen Lappen)	estrellada (con lóbulos ligulados)	Pink Octopus	4
22. VG (*) (+)	Calyx: petaloid lobes	Calice : lobes pétaloïdes	Kelch: Nebenkronlappen	Cáliz: lóbulos petaloïdes		
QL (b)	absent	absents	fehlend	ausentes	Kent Belle	1
	present	présents	vorhanden	presentes	Pantaloons	9
23. VG	<u>Only varieties with calyx: petaloid lobes present: Calyx lobe: color of outer side</u>	<u>Seulement les variétés avec un calice : lobes pétaloïdes présents :</u> Lobe du calice : couleur de la face externe	<u>Nur Sorten mit Kelch: Nebenkronlappen vorhanden: Kelchlappen: Farbe der Außenseite</u>	<u>Únicamente variedades con cáliz: lóbulos petaloïdes presentes: lóbulo del cáliz: color de la cara externa</u>		
PQ (b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
24. VG (+)	Calyx: position of lobes	Calice : position des lobes	Kelch: Haltung der Lappen	Cáliz: posición de los lóbulos		
QN (b)	adpressed to corolla	appliqués contre la corolle	anliegend an Krone	adpresos a la corola		1
	moderately spreading	modérément étalés	etwas abstehend	moderadamente extendidos		3
	horizontal	horizontaux	waagrecht	horizontales		5
	moderately reflexed	modérément réfléchis	etwas zurückgebogen	moderadamente reflejos		7
	strongly reflexed	fortement réfléchis	stark zurückgebogen	fuertemente reflejos		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. VG (*) (+)	Corolla: number of whorls	Corolle : nombre de verticilles	Krone: Anzahl Wirtel	Corola: número de verticilos		
QN (b)	very few	très petit	sehr wenige	muy bajo	PKMH01	1
	few	petit	wenige	bajo	Havidb701	2
	medium	moyen	mittel	medio	White Ball	3
	many	grand	viele	alto	La Bello	4
26. VG/ MG/ MS (*) (+)	Corolla: length	Corolle : longueur	Krone: Länge	Corola: longitud		
QN (b)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Blue Rivulet	1
	short	courte	kurz	corta	Jelly Bells	3
	medium	moyenne	mittel	media	Caroline	5
	long	longue	lang	larga	Pantaloons	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Sarastro	9
27. VG/ MG/ MS (*) (+)	Corolla: diameter	Corolle : diamètre	Krone: Durchmesser	Corola: diámetro		
QN (b)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño	PKMP05	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sarastro	5
	large	grand	groß	grande	Blue Eyed Blonde	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Pink Octopus	9
28. VG (*)	Corolla: main color of outer side	Corolle : couleur principale de la face externe	Krone: Hauptfarbe der Außenseite	Corola: color principal de la cara externa		
PQ (b) (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
29. VG (*) (+)	Corolla: distribution of secondary color of outer side	Corolle : distribution de la couleur secondaire de la face externe	Krone: Verteilung der Sekundärfarbe der Außenseite	Corola: distribución del color secundario de la cara externa		
PQ (b)	none	aucune	keine	ninguno		1
(c)	distal quarter	quart distal	im distalen Viertel	en el cuarto distal		2
	basal half	moitié basale	in der basalen Hälfte	en la mitad basal		3
	basal quarter	quart basal	im basalen Viertel	en el cuarto basal		4
	at base	à la base	an der Basis	en la base		5
	marginal zone	zone marginale	in der Randzone	en la zona del borde		6
	midribs	nervures médianes	auf den Mittelrippen	en los nervios centrales		7
	midribs and marginal zone	nervures médianes et zone marginale	auf den Mittelrippen und in der Randzone	en los nervios centrales y en la zona del borde		8
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
30. (*)	VG Corolla: secondary color of outer side	Corolle : couleur secondaire de la face externe	Krone: Sekundärfarbe der Außenseite	Corola: color secundario de la cara externa		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
31. (*)	VG Corolla: spots on outer side	Corolle : taches sur la face externe	Krone: Flecken an der Außenseite	Corola: manchas en la cara externa		
QL	(b) absent	absentes	fehlend	ausentes	Sarastro	1
	present	présentes	vorhanden	presentes	Pink Chimes	9
32. (+)	VG Corolla: distribution of spots on outer side	Corolle : distribution des taches sur la face externe	Krone: Verteilung der Flecken auf der Außenseite	Corola: distribución de las manchas en la cara externa		
PQ	(b) mainly in basal quarter	principalement sur le quart basal	hauptsächlich im basalen Viertel	principalmente en el cuarto basal		1
	mainly in basal half	principalement sur la moitié basale	hauptsächlich in der basalen Hälfte	principalmente en la mitad basal		2
	mainly in basal three quarters	principalement sur les trois quarts basaux	hauptsächlich im basalen Dreiviertel	principalmente en los tres cuartos basales		3
	throughout	partout	überall	en la totalidad		4
	mainly along basal quarter of midribs	principalement sur le quart basal des nervures médianes	hauptsächlich entlang dem basalen Viertel der Mittelrippen	principalmente a lo largo del cuarto basal de los nervios centrales		5
	mainly along basal half of midribs	principalement sur la moitié basale des nervures médianes	hauptsächlich entlang der basalen Hälfte der Mittelrippen	principalmente a lo largo de la mitad basal de los nervios centrales		6
	mainly along basal three quarters of midribs	principalement sur les trois quarts basaux des nervures médianes	hauptsächlich entlang dem basalen Dreiviertel der Mittelrippen	principalmente a lo largo de los tres cuartos basales de los nervios centrales		7
	mainly along entire length of midribs	principalement sur toute la longueur des nervures médianes	hauptsächlich entlang der gesamten Länge der Mittelrippen	principalmente en toda la longitud de los nervios centrales		8
33.	VG Corolla: density of spots on outer side	Corolle : densité des taches sur la face externe	Krone: Dichte der Flecken auf der Außenseite	Corola: densidad de las manchas de la cara externa		
QN	(b) very sparse	très clairsemées	sehr locker	muy escasa		1
	sparse	clairsemées	locker	escasa	Silver Bells	3
	medium	assez clairsemées	mittel	media	Elizabeth	5
	dense	denses	dicht	densa	Pink Chimes	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densa		9
34. (*)	VG Corolla: main color of inner side	Corolle : couleur principale de la face interne	Krone: Hauptfarbe der Innenseite	Corola: color principal de la cara interna		
PQ	(b) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
35. (+)	VG Corolla: distribution of secondary color of inner side	Corolle : distribution de la couleur secondaire de la face interne	Krone: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite	Corola: distribución del color secundario de la cara interna		
PQ	(b) none	aucune	keine	ninguno		1
	(c) distal quarter	quart distal	im distalen Viertel	en el cuarto distal		2
	basal half	moitié basale	in der basalen Hälfte	en la mitad basal		3
	basal quarter	quart basal	im basalen Viertel	en el cuarto basal		4
	at base	à la base	an der Basis	en la base		5
	marginal zone	zone marginale	in der Randzone	en la zona del borde		6
	midribs	nervures médianes	auf den Mittelrippen	en los nervios centrales		7
	longitudinal zone	zone longitudinale	an der Längsseite der Kronlappen	en la zona longitudinal		8
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios		9
36. (*)	VG Corolla: secondary color of inner side	Corolle : couleur secondaire de la face interne	Krone: Sekundärfarbe der Innenseite	Corola: color secundario de la cara interna		
PQ	(b) RHS Colour Chart	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
	(c) (indicate reference number)					
37. (*)	VG Corolla: spots on inner side	Corolle : taches sur la face interne	Krone: Flecken an der Innenseite	Corola: manchas en la cara interna		
QL	(b) absent	absentes	fehlend	ausentes	La Bello	1
	present	présentes	vorhanden	presentes	Pink Octopus	9
38. (+)	VG Corolla: distribution of spots on inner side	Corolle : distribution des taches sur la face interne	Krone: Verteilung der Flecken auf der Innenseite	Corola: distribución de las manchas en la cara interna		
PQ	(b) mainly in basal quarter	principalement sur le quart basal	hauptsächlich im basalen Viertel	principalmente en el cuarto basal		1
	mainly in basal half	principalement sur la moitié basale	hauptsächlich in der basalen Hälfte	principalmente en la mitad basal		2
	mainly in basal three quarters	principalement sur les trois quarts basaux	hauptsächlich im basalen Dreiviertel	principalmente en los tres cuartos basales		3
	throughout	partout	überall	en la totalidad		4
	mainly along basal quarter of midribs	principalement sur le quart basal des nervures médianes	hauptsächlich entlang dem basalen Viertel der Mittelrippen	principalmente a lo largo del cuarto basal de los nervios centrales		5
	mainly along basal half of midribs	principalement sur la moitié basale des nervures médianes	hauptsächlich entlang der basalen Hälfte der Mittelrippen	principalmente a lo largo de la mitad basal de los nervios centrales		6
	mainly along basal three quarters of midribs	principalement sur les trois quarts basaux des nervures médianes	hauptsächlich entlang dem basalen Dreiviertel der Mittelrippen	principalmente a lo largo de los tres cuartos basales de los nervios centrales		7
	mainly along entire length of midribs	principalement sur toute la longueur des nervures médianes	hauptsächlich entlang der gesamten Länge der Mittelrippen	principalmente en toda la longitud de los nervios centrales		8

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39. VG	Corolla: density of spots on inner side	Corolle : densité des taches sur la face interne	Krone: Dichte der Flecken auf der Innenseite	Corola: densidad de las manchas de la cara interna		
QN (b)	very sparse	très clairsemées	sehr locker	muy escasa		1
	sparse	clairsemées	locker	escasa	Silver Bells	3
	medium	assez clairsemées	mittel	media	Pink Octopus	5
	dense	denses	dicht	densa	Pink Chimes	7
	very dense	très denses	sehr dicht	muy densa	Hot Lips	9
40. VG	Corolla: color of spots on inner side	Corolle : couleur des taches sur la face interne	Krone: Farbe der Flecken auf der Innenseite	Corola: color de las manchas de la cara interna		
PQ (b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
41. VG (*)	Corolla: pubescence of inner side	Corolle : pubescence de la face interne	Krone: Behaarung der Innenseite	Corola: pubescencia de la cara interna		
QL (b)	absent	absente	fehlend	ausente	Caroline	1
	present	présente	vorhanden	presente	Pink Octopus	9
42. VG/ MG/ MS (+)	Corolla: length of fused part	Corolle : longueur de la partie soudée	Krone: Länge des verwachsenen Teils	Corola: longitud de la parte soldada		
QN (b)	absent or extremely short	absente ou extrêmement courte	fehlend oder extrem kurz	ausente o extremadamente corta	Pink Octopus	1
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	PKM01	3
	short	courte	kurz	corta	Caroline	5
	medium	moyenne	mittel	media	Kent Belle	7
	long	longue	lang	larga	Pantaloons	9
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Elizabeth	11
	extremely long	extrêmement longue	extrem lang	extremadamente larga	Sarastro	13
43. VG (*) (+)	Corolla: relative length of fused part compared to total corolla length	Corolle : longueur relative de la partie soudée par rapport à la longueur totale de la corolle	Krone: relative Länge des verwachsenen Teils im Vergleich zur Gesamtkronenlänge	Corola: longitud de la parte soldada en relación con la longitud total de la corola		
QN (b)	absent or very short	absente ou très courte	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy corta		1
	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	long	longue	lang	larga		7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
44.	VG/ MG/ MS (+)	Corolla: diameter of fused part	Corolle : diamètre de la partie soudée	Krone: Durchmesser des verwachsenen Teils	Corola: diámetro de la parte soldada		
QN	(b)	absent or very small	nul ou très petit	fehlend oder sehr klein	nulo o muy pequeño	PKMP05	1
		small	petit	klein	pequeño	Samantha	3
		medium	moyen	mittel	medio	Elizabeth	5
		large	grand	groß	grande		7
		very large	très grand	sehr groß	muy grande	Blue Eyed Blonde	9
45.	VG (*) (+)	Corolla: profile of fused part in longitudinal section	Corolle : profil de la partie soudée en section longitudinale	Krone: Profil des verwachsenen Teils im Längsschnitt	Corola: perfil de la parte soldada en sección longitudinal		
PQ	(b)	converging	convergent	zusammenlaufend	convergente		1
		parallel	parallèle	parallel	paralelo		2
		very weakly diverging	très faiblement divergent	sehr wenig auseinanderlaufend	muy débilmente divergente		3
		weakly diverging	faiblement divergent	wenig auseinanderlaufend	débilmente divergente		4
		moderately diverging	modérément divergent	mäßig auseinanderlaufend	moderadamente divergente		5
		strongly diverging	fortement divergent	stark auseinanderlaufend	fuertemente divergente		6
		very strongly diverging	très fortement divergent	sehr stark auseinanderlaufend	muy fuertemente divergente		7
46.	VG (*) (+)	Corolla lobe: shape	Lobe de la corolle : forme	Kronlappen: Form	Lóbulo de la corola: forma		
PQ	(b)	triangular	triangulaire	dreieckig	triangular		1
		ovate	ovale	eiförmig	oval		2
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico		3
		oblong	oblong	rechteckig	oblongo		4
47.	VG/ MG/ MS (+)	Corolla lobe: length	Lobe de la corolle : longueur	Kronlappen: Länge	Lóbulo de la corola: longitud		
QN	(b)	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Jelly Bells	1
		short	court	kurz	corto	PKMP05	3
		medium	moyen	mittel	medio	Blue Eyed Blonde	5
		long	long	lang	largo		7
		very long	très long	sehr lang	muy largo		9
		extremely long	extrêmement long	extrem lang	extremadamente largo	Pink Octopus	11

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
48.	VG/ MG/ MS	Corolla lobe: width	Lobe de la corolle : largeur	Kronlappen: Breite	Lóbulo de la corola: anchura		
(+)							
QN	(b)	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Blue Rivulet	1
		narrow	étroit	schmal	estrecho	Caroline	3
		medium	moyen	mittel	medio	Kent Belle	5
		broad	large	breit	ancho	La Bello	7
		very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Blue Eyed Blonde	9
49.	VG	Corolla lobe: curvature	Lobe de la corolle : courbure	Kronlappen: Biegung	Lóbulo de la corola: curvatura		
(*)							
(+)							
QN	(b)	very weakly incurving	très faiblement incurvé	sehr schwach eingebogen	muy débilmente incurvado		1
		straight	droit	gerade	recto		2
		very weakly reflexing	très faiblement recourbé	sehr schwach zurückgebogen	muy débilmente reflexo		3
		weakly reflexing	faiblement recourbé	schwach zurückgebogen	débilmente reflexo		4
		moderately reflexing	modérément recourbé	mäßig zurückgebogen	moderadamente reflexo		5
		strongly reflexing	fortement recourbé	stark zurückgebogen	fuertemente reflexo		6
		very strongly reflexing	très fortement recourbé	sehr stark zurückgebogen	muy fuertemente reflexo		7
50.	VG	Corolla lobe: shape of apex	Lobe de la corolle : forme de l'apex	Kronlappen: Form der Spitze	Lóbulo de la corola: forma del ápice		
(+)							
PQ	(b)	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado		1
		acute	aigu	spitz	agudo		2
		obtuse	obtus	stumpf	obtuso		3
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado		4
		truncate	tronqué	abgestumpft	truncado		5
51.	VG	Pollen: color	Pollen : couleur	Pollen: Farbe	Polen: color		
PQ	(b)	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Pink Octopus	1
		greenish	verdâtre	grünlich	verdoso		2
		yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Caroline	3
		purplish	violacé	purpurn	purpúreo	June Bell	4
		bluish	bleuâtre	bläulich	azulado	PKM01	5

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.

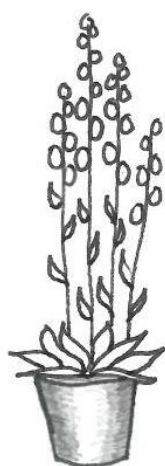
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations relatives au limbe doivent être effectuées sur des feuilles complètement déployées situées sur le tiers médian d'une tige en floraison, en excluant l'inflorescence. Les observations ne sont pas effectuées sur les feuilles basales de la plante. La face supérieure de la feuille doit toujours être observée, sauf indication contraire.
- (b) Les observations relatives au calice et à la corolle doivent être effectuées sur de nouvelles fleurs totalement épanouies.
- (c) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface en excluant toute tache présente. La couleur qui occupe la deuxième surface la plus grande est la couleur secondaire, à l'exclusion de toute tache présente. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale. Les principes directeurs prévoient deux couleurs; si davantage de couleurs sont présentes, celles qui occupent les plus petites surfaces ne doivent pas être observées.

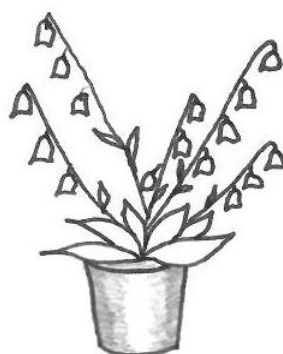
8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : type de croissance

Les plantes doivent être cultivées dans des conteneurs aux fins d'observation du type de croissance.



1
dressé



2
demi-dressé



3
étalé



4
horizontal

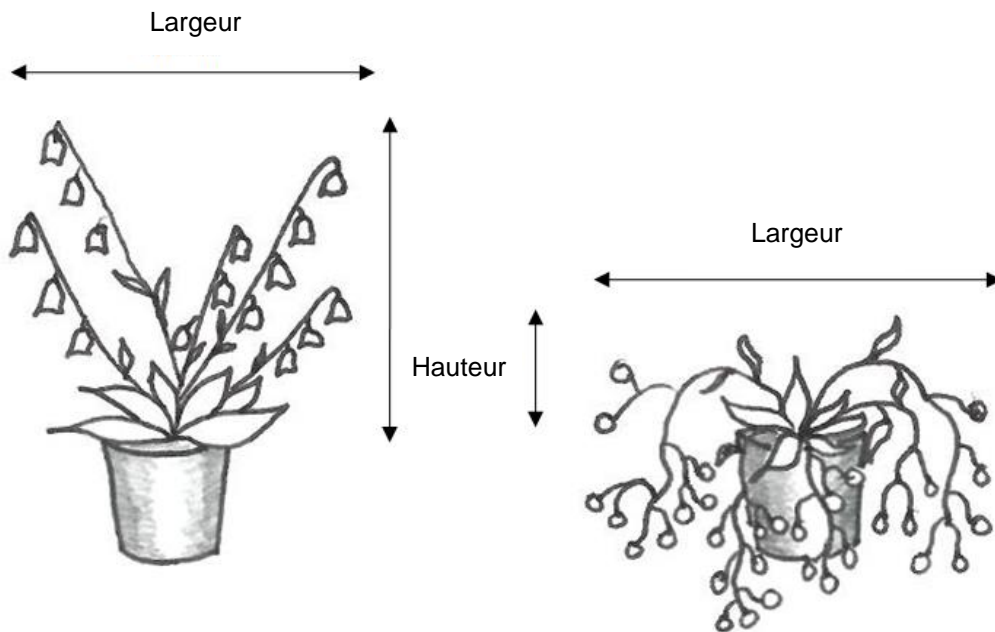


5
retombant

Ad. 2 : Plante : hauteur

Ad. 3 : Plante : largeur

La hauteur naturelle de la plante doit être déterminée à partir de la surface du support de culture. La largeur naturelle des plantes doit être observée.



Ad. 4 : Plante : densité

Il s'agit d'une évaluation globale de la densité de l'ensemble de la plante, y compris les fleurs et les feuilles.

Ad. 5 : Tige : couleur

À observer sur le tiers médian de la tige en floraison, en excluant la partie en floraison.

Ad. 7 : Limbe : largeur

L'observation doit être effectuée sur la partie la plus large du limbe.

Ad. 8 : Limbe : rapport longueur/largeur



3
bas

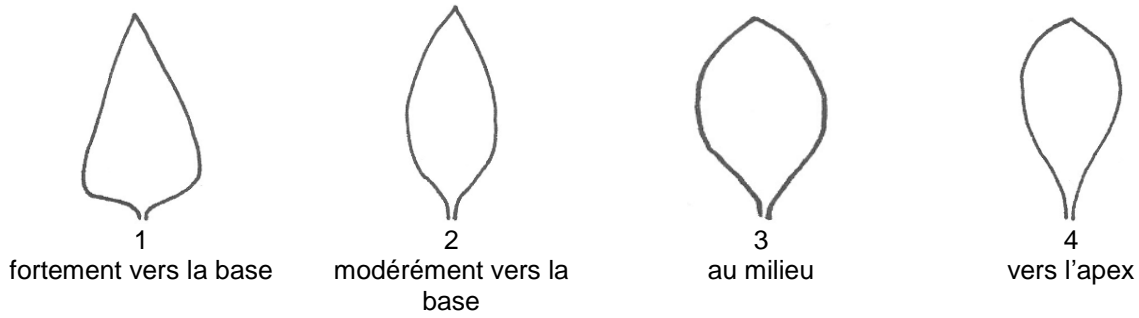


5
moyen



7
élevé

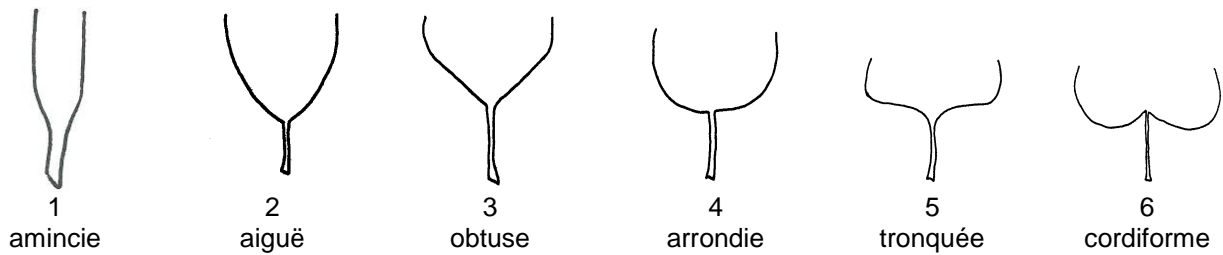
Ad. 9 : Limbe : position de la partie la plus large



Ad. 10 : Limbe : forme de l'apex



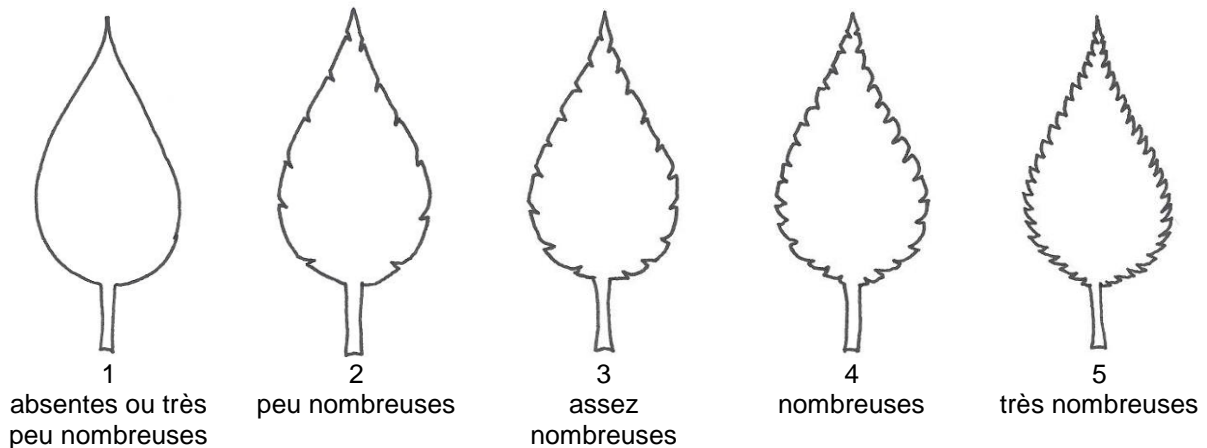
Ad. 11 : Limbe : forme de la base



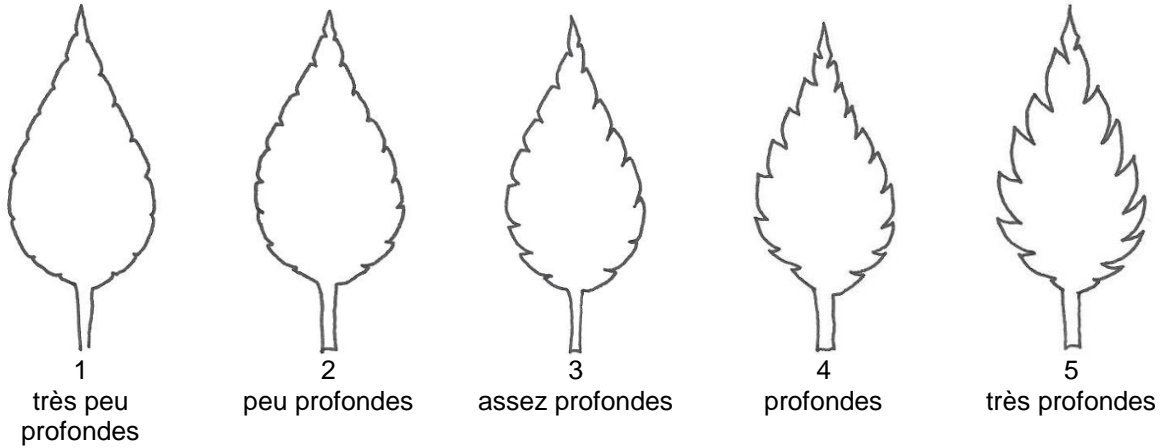
Ad. 13 : Limbe : couleur principale

La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

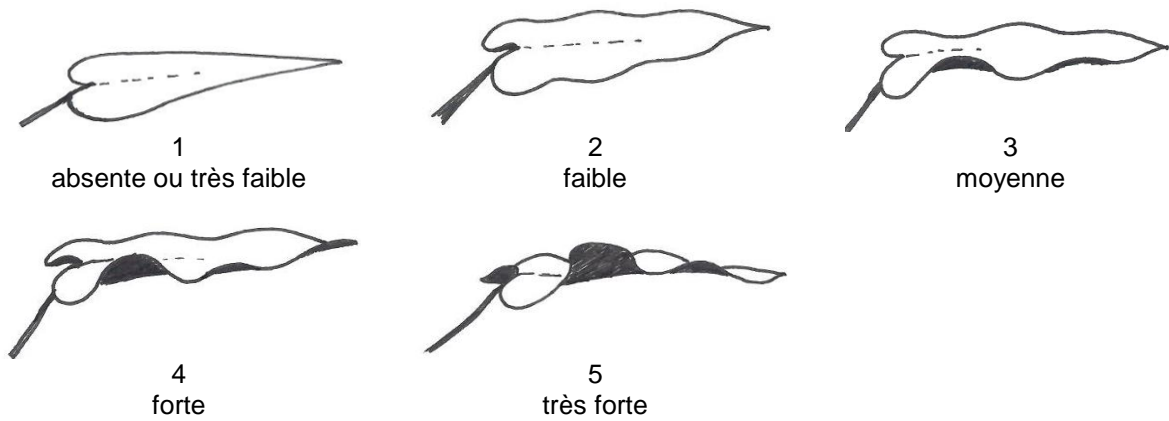
Ad. 17 : Limbe : denticulations du bord



Ad. 18 : Limbe : profondeur des denticulations du bord

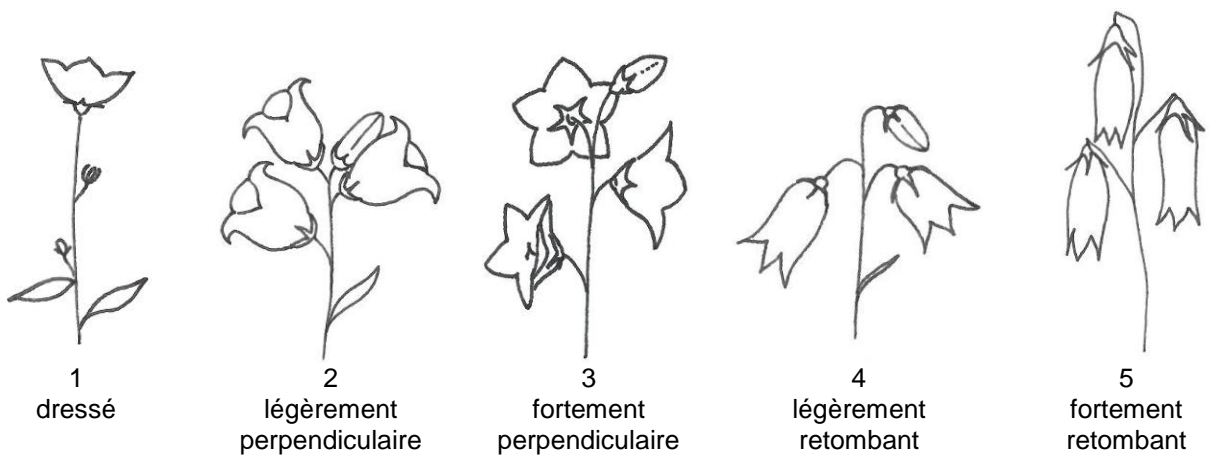


Ad. 19 : Limbe : ondulation du bord



Ad. 20 : Fleur : port

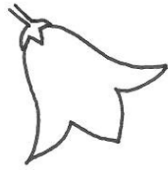
Le port naturel de la corolle doit être observé sans tenir compte de l'angle du pédicelle.



Ad. 21 : Fleur : type



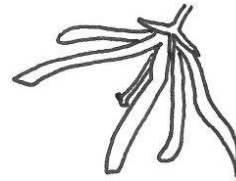
1
tubulaire



2
campanulée



3
arrondie



4
étoilée (avec des lobes en forme
de ruban)

Ad. 22 : Calice : lobes pétaloïdes



1
absents



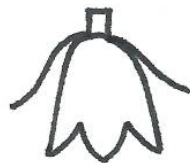
9
présents

Ad. 24 : Calice : position des lobes

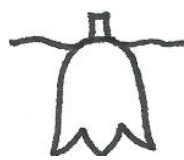
L'observation est effectuée sur le lobe du calice et exclut tout appendice qui pourrait être présent entre les lobes.



1
appliqués contre la
corolle



3
modérément étalés



5
horizontaux



7
modérément
réfléchis



9
fortement réfléchis

Ad. 25 : Corolle : nombre de verticilles

N'inclut pas le calice pétaloïde lorsqu'il y en a un.



1
très petit



2
petit



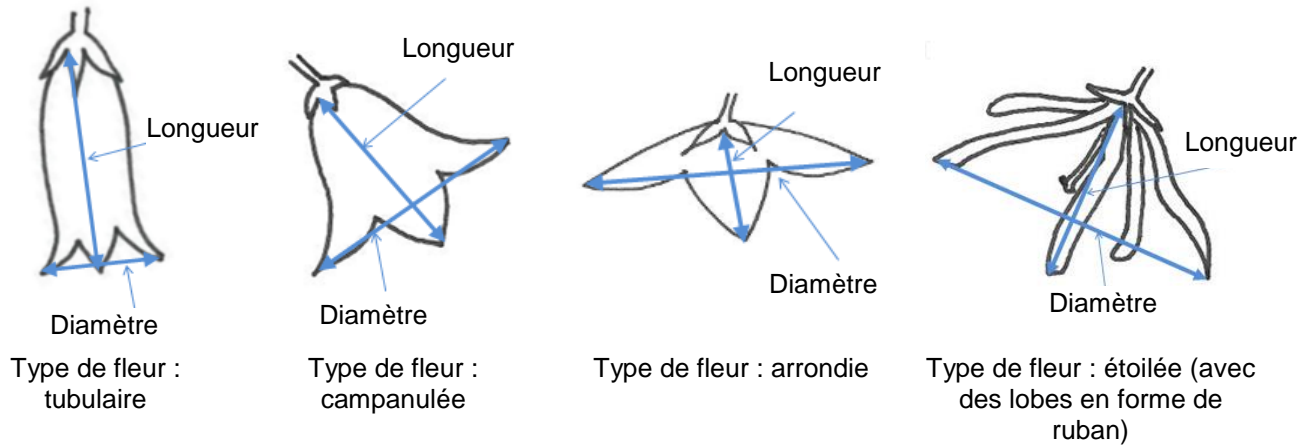
3
moyen



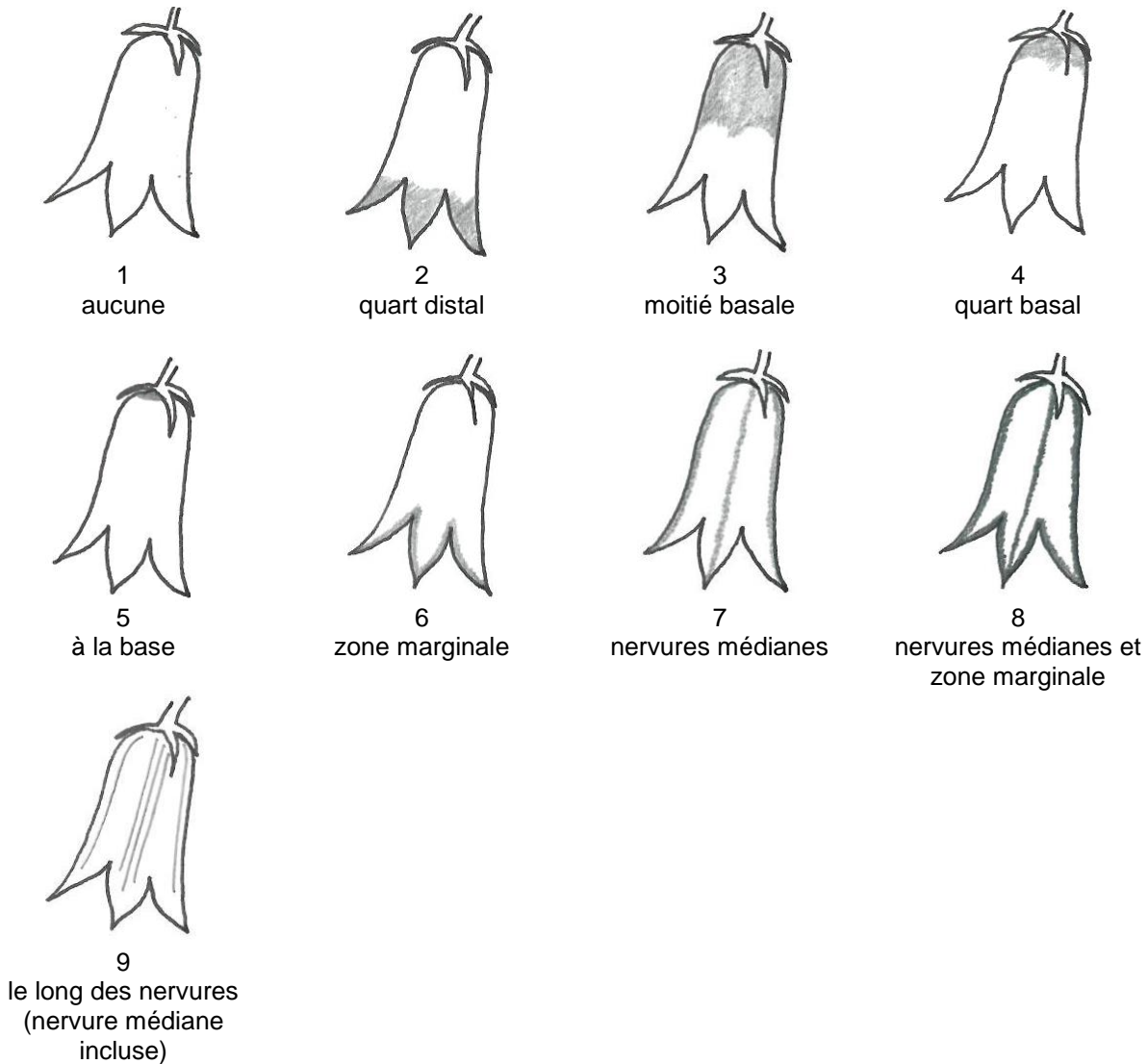
4
grand

Ad. 26 : Corolle : longueur
Ad. 27 : Corolle : diamètre

Mesure la longueur naturelle de la corolle du point le plus bas au point le plus élevé ainsi que le diamètre naturel de la corolle à son point le plus large.



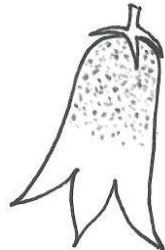
Ad. 29 : Corolle : distribution de la couleur secondaire de la face externe



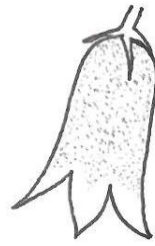
Ad. 32 : Corolle : distribution des taches sur la face externe



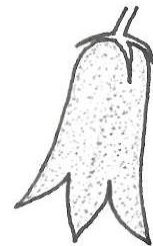
1
principalement sur le
quart basal



2
principalement sur la
moitié basale



3
principalement sur les
trois quarts basaux



4
partout



5
principalement sur le
quart basal des
nervures médianes



6
principalement sur la
moitié basale des
nervures médianes

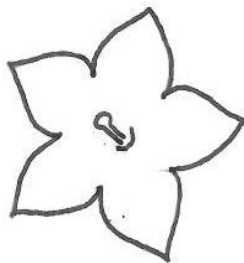


7
principalement sur les
trois quarts basaux des
nervures médianes

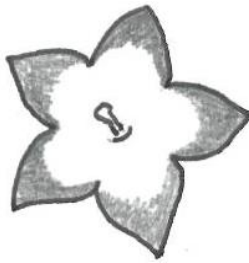


8
principalement sur
toute la longueur des
nervures médianes

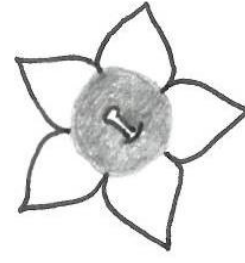
Ad. 35 : Corolle : distribution de la couleur secondaire de la face interne



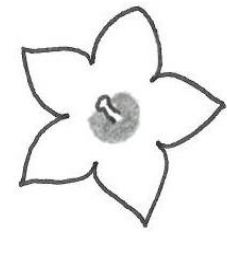
1
aucune



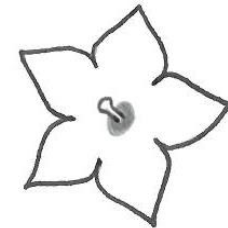
2
quart distal



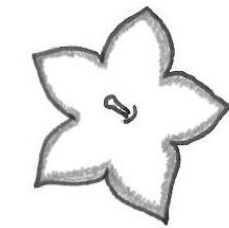
3
moitié basale



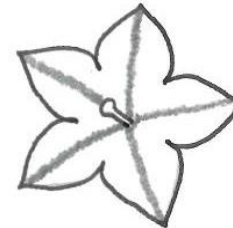
4
quart basal



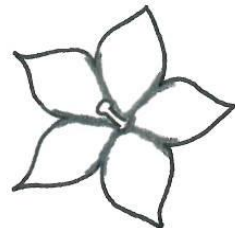
5
à la base



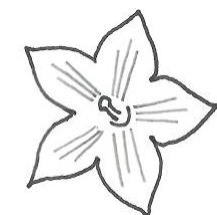
6
zone marginale



7
nervures médianes

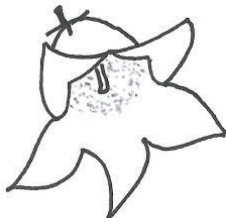


8
zone longitudinale (du
sinus du lobe à la base)

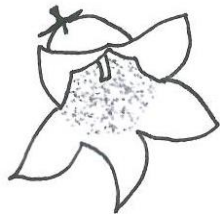


9
le long des nervures

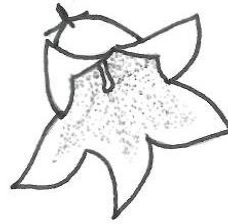
Ad. 38 : Corolle : distribution des taches sur la face interne



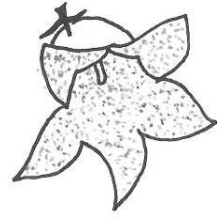
1
principalement sur le
quart basal



2
principalement sur la
moitié basale



3
principalement sur les
trois quarts basaux



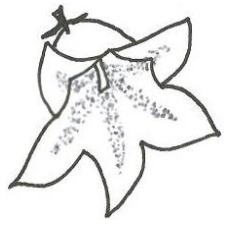
4
partout



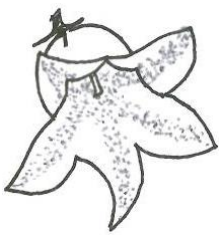
5
principalement sur le
quart basal des
nervures médianes



6
principalement sur la
moitié basale des
nervures médianes



7
principalement sur les
trois quarts basaux des
nervures médianes



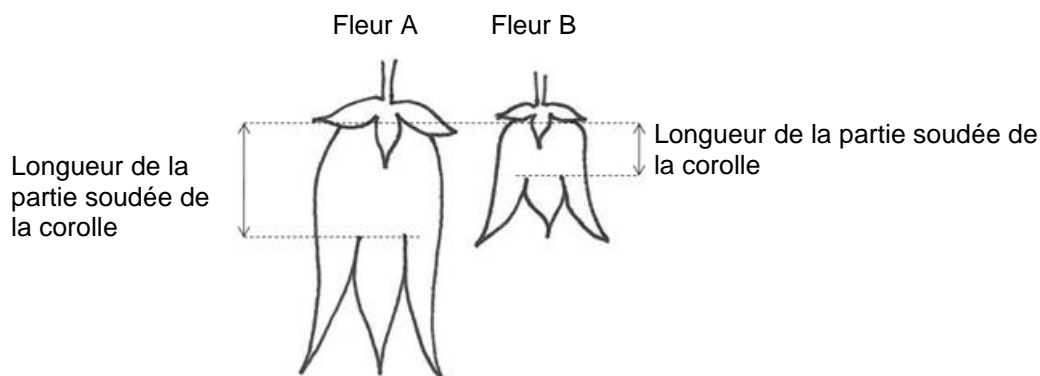
8
principalement sur
toute la longueur des
nervures médianes

Ad. 42 : Corolle : longueur de la partie soudée

Ad. 43 : Corolle : longueur relative de la partie soudée par rapport à la longueur totale de la corolle

La longueur de la partie soudée de la corolle peut être exprimée en termes absolus dans le caractère 42 ou par rapport à la longueur totale de la corolle dans le caractère 43. L'expression des deux caractères est indépendante, comme l'indiquent les deux exemples figurant ci-dessous.

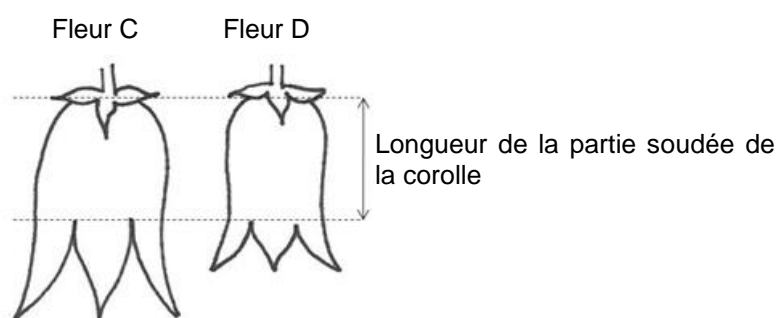
Exemple 1



Caractère 42 – la note observée pour la longueur absolue de la partie soudée de la corolle de la fleur A serait différente de la note relative à la fleur B car A est deux fois plus longue que B.

Caractère 43 – la note observée serait la même pour les fleurs A et B car la proportion de la corolle qui est constituée de la partie soudée est "moyenne" pour les deux.

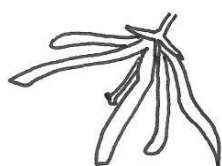
Exemple 2



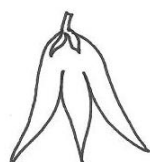
Caractère 42 – la note observée pour la longueur absolue de la fleur C serait la même que pour la fleur D.

Caractère 43 – la note observée pour la fleur C serait 5 (moyenne) et 7 (longue) pour la fleur D, car la proportion de la corolle qui est constituée de la partie soudée est différente.

Ad. 43 : Corolla : longueur relative de la partie soudée par rapport à la longueur totale de la corolle



1
absente ou très
courte



3
courte



5
moyenne



7
longue

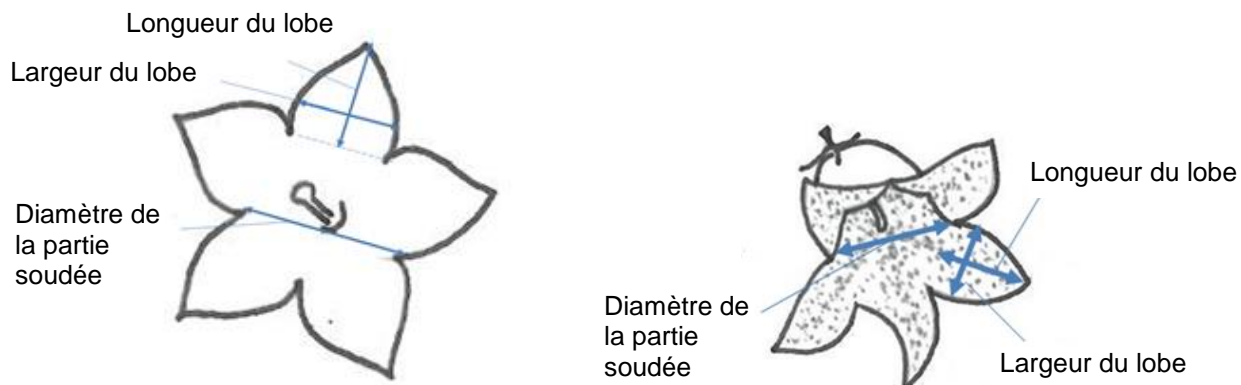


9
très longue

Ad. 44 : Corolle : diamètre de la partie soudée

Ad. 47 : Lobe de la corolle : longueur

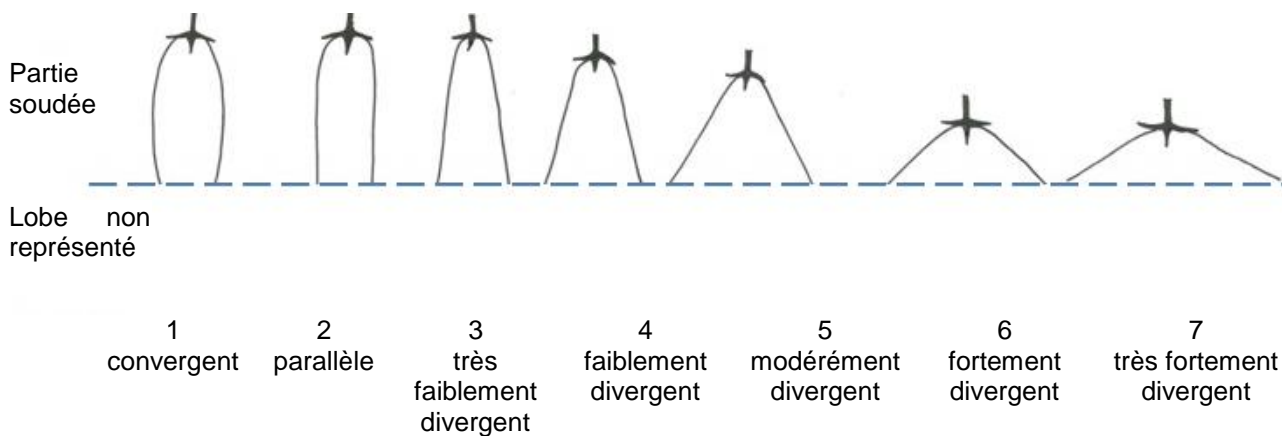
Ad. 48 : Lobe de la corolle : largeur



Ad. 45 : Corolle : profil de la partie soudée en section longitudinale

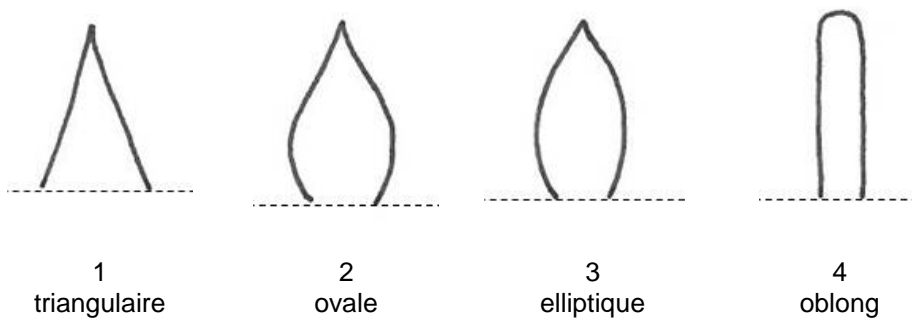
À observer seulement sur les variétés pour lesquelles la note relative au caractère 43 "Corolle : longueur relative de la partie soudée par rapport à la longueur totale de la corolle" est égale ou supérieure à 5.

L'angle du lobe est exclu de l'observation.

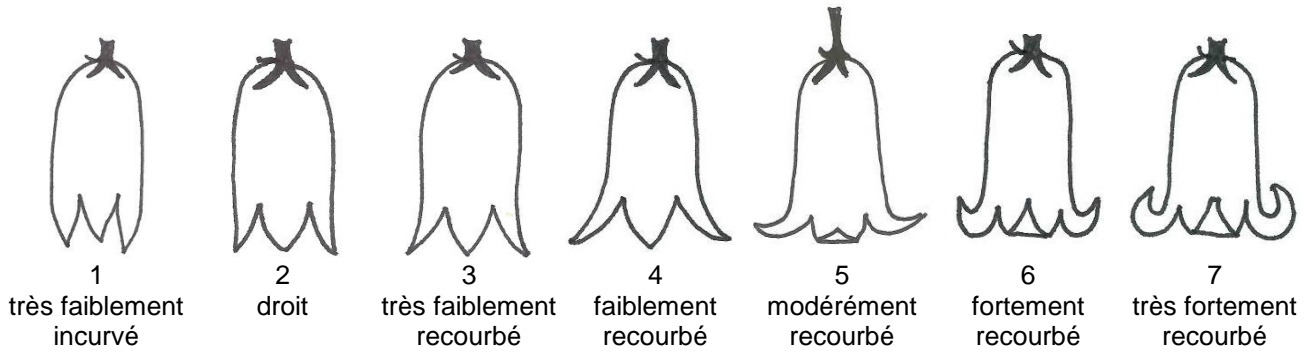


Ad. 46 : Lobe de la corolle : forme

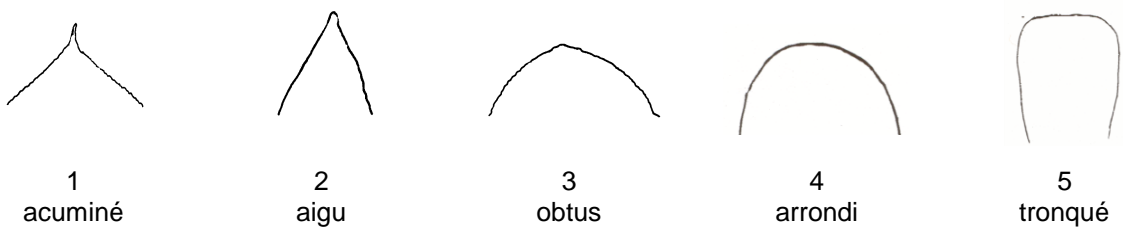
Le lobe est la partie non soudée de la corolle.



Ad. 49 : Lobe de la corolle : courbure



Ad. 50 : Lobe de la corolle : forme de l'apex



9. Bibliographie

Brickell, C.,(ed.), 1996: The Royal Horticultural Society A-Z Encyclopedia of Garden Plants. Dorling Kindersley Ltd.. London, GB, 219-223

Huxley, A., (ed.), Griffiths, M., (ed.), Levy, M., (ed.), 1999: The Royal Horticultural Society Dictionary of Gardening. McMillan Reference Ltd.. London, GB, 1: 485-495

Lewis, P., Lynch, M., 1989: Campanulas. Christopher Helm Ltd. Bromley, Kent, GB

Nicholls, G., 2006: Dwarf Campanulas and Associated Genera. Timber Press Inc. Oregon, US

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1	Genre	<input type="text" value="Campanula L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Campanule"/>
1.3	Espèce (veuillez préciser)	<input type="text"/>

2. Demandeur

Nom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Numéro de téléphone	<input type="text"/>
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (1) Plante : type de croissance		
dressé	La Bello	1[]
demi-dressé	Sarastro	2[]
étalé	PKMP05	3[]
horizontal	Blue Rivulet	4[]
retombant	Camp trailbule	5[]
5.2 (2) Plant : hauteur		
extrêmement courte	Puck	1[]
extrêmement courte à très courte		2[]
très courte	Samantha	3[]
très courte à courte		4[]
courte	Caroline	5[]
courte à moyenne		6[]
moyenne	Sarastro	7[]
moyenne à haute		8[]
haute	Kent Belle	9[]
haute à très haute		10[]
très haute		11[]
très haute à extrêmement haute		12[]
extrêmement haute	Aida	13[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.3 Limbe : couleur principale (13)		
blanchâtre		1[]
jaune	Kifu	2[]
vert-jaune	Blue Eyed Blonde	3[]
vert clair	Caroline	4[]
vert moyen	Sarastro	5[]
vert foncé	PKM01	6[]
vert-gris	Silver Bells	7[]
vert teinté de rouge violacé	Blue Rivulet	8[]
5.4 Fleur : port (20)		
dressé	Samantha	1[]
légèrement perpendiculaire	PKMP05	2[]
fortement perpendiculaire	Blue Eyed Blonde	3[]
légèrement retombant	Pink Octopus	4[]
fortement retombant	Sarastro	5[]
5.5 Fleur : type (21)		
tubulaire	Sarastro	1[]
campanulée	PKMH01	2[]
arrondie	Samantha	3[]
étoilée (avec des lobes en forme de ruban)	Pink Octopus	4[]
5.6 Corolle : nombre de verticilles (25)		
très petit	PKMH01	1[]
petit	Havidb701	2[]
moyen	White Ball	3[]
grand	La Bello	4[]
5.7 (i) Corolle : couleur principale de la face externe (à l'exclusion des taches) (28)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.7 (ii) Corolle : couleur principale de la face externe (à l'exclusion des taches) (28)		
blanc	La Bello	1[]
rose	Elizabeth	2[]
pourpre-rouge		3[]
pourpre	Sarastro	4[]
bleu	Blue Rivulet	5[]
5.8 (i) Corolle : couleur secondaire de la face externe (à l'exclusion des taches) (30)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.8 (ii) Corolle : couleur secondaire de la face externe (à l'exclusion des taches) (30)		
blanc	Elizabeth	1[]
rose		2[]
pourpre-rouge		3[]
pourpre		4[]
bleu	La Bello	5[]
5.9 (i) Corolle : couleur principale de la face interne (à l'exclusion des taches) (34)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.9 (ii) Corolle : couleur principale de la face interne (à l'exclusion des taches) (34)		
blanc	Pink Octopus	1[]
rose	Elizabeth	2[]
pourpre-rouge		3[]
pourpre	Sarastro	4[]
bleu	Samantha	5[]
5.10 (i) Corolle : couleur secondaire de la face interne (à l'exclusion des taches) (36)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.10 (ii) Corolle : couleur secondaire de la face interne (à l'exclusion des taches) (36)		
blanc	Elizabeth	1[]
rose	Caroline	2[]
pourpre-rouge		3[]
pourpre		4[]
bleu	La Bello	5[]
5.11 Corolle : taches sur la face interne (37)		
absentes	La Bello	1[]
présentes	Pink Octopus	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur : port</i>	<i>dressé</i>	<i>légèrement perpendiculaire</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Utilisation principale de la variété

- | | |
|---------------------|-----|
| a) plante en pot | [] |
| b) plante de jardin | [] |
| c) fleur à couper | [] |
| d) autre | [] |
- (veuillez préciser)

.....

7.4 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) Oui [] Non []

b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) Oui [] Non []

c) Culture de tissus Oui [] Non []

d) Autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]